

## **BULLETIN AUX MEMBRES**

### **RÉGIME COLLECTIF DE LA SECTION LOCALE 2002 D'UNIFOR**

### **D'ASSURANCE REVENU EN CAS D'INVALIDITE (RCRI)**

Novembre 2020

Chers membres,

Vos fiduciaires RCRI ont travaillé avec diligence avec Canadian Benefits (administrateur du régime) au cours des derniers mois. Nous comprenons les défis auxquels nos membres ont été confrontés au sein de l'industrie du transport aérien ces derniers mois en raison de la pandémie de COVID-19, ainsi que l'impact que cela a eu sur les travailleurs et leurs familles. Nous espérons que vous restez tous en sécurité et en bonne santé.

Notre défi émergent est le coût accru requis par l'assureur (Financière Manuvie) pour maintenir les prestations du RCRI pour nos membres en fonction des niveaux de réclamations récents. Le plan RCRI a connu des coûts d'utilisation élevés et des cotisations nettement plus faibles en raison des mises à pied récentes.

Cette année les négociations de renouvellement du plan ont été intenses. La position initiale de l'assureur comprenait une augmentation du régime d'invalidité de courte durée (ICD) de 26%, et une augmentation du régime de l'invalidité de longue durée (ILD) de 10%. Vos fiduciaires trouvaient ces augmentations non justifiées et, au cours des deux derniers mois, ils ont travaillé avec Canadian Benefits et l'assureur afin de trouver une solution acceptable.

À la suite des négociations, l'assureur a accepté de modifier sa position initiale, ce qui a réduit les augmentations proposées précédemment par l'assureur. Le taux d'augmentation sera maintenant de 8% pour le régime ICD, et 8% pour le régime ILD. Ces augmentations s'élèveront à environ 500 000 \$ par année. Ce coût sera absorbé par les investissements du fonds fiduciaire prudemment constitués au cours des dernières années, **il n'y aura donc aucun changement dans les taux de cotisation**. Le taux actuel de 3,542% de vos revenus bruts n'a pas changé depuis 2008. Cependant, il y a quelques changements et améliorations mineurs au plan indiqués ci-dessous.

Les modifications suivantes du plan RCRI entreront en vigueur le **1<sup>er</sup> janvier 2021**:

- Le maximum des prestations de la Phase ICD I passera de 575 \$ à **600 \$** par semaine, non imposable pour le membre invalide.
- La soumission de l'avis de preuve de réclamation ICD sera raccourcie à **3 mois** au lieu des **6 mois** actuels. Une preuve écrite de réclamation doit être soumise à l'administrateur du régime au plus tard **3 mois** après la date initiale de l'invalidité. De plus, toute demande faite par l'administrateur du régime pour des preuves médicales supplémentaires devra aussi être soumise dans les **3 mois suivants**.

**En raison de ces changements de plan, il n'y a pas de coûts supplémentaires pour nos membres.** Cependant, vos fiduciaires suivront de près l'expérience émergente à la suite de ces améliorations.

En plus de ce qui précède, les fiduciaires avaient l'intention de réduire le délai de carence à (1) semaine de la période d'élimination du RCRI ICD I, au lieu des deux (2) semaines actuelles afin de correspondre aux modifications de l'assurance-emploi à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Cependant, en raison de l'incapacité de l'Employeur à mettre cette amélioration en vigueur, ainsi que de fournir le niveau de service requis pour gérer efficacement ce changement, nous prévoyons annoncer cette amélioration du plan au cours des prochains mois de 2021.

Vos fiduciaires continueront à mettre les membres à jour régulièrement à l'avenir, étant donné les nombreuses idées fausses et les déclarations erronées sur la vraie valeur du RCRI.

Nous continuerons de vous tenir au courant de la situation financière de notre régime RCRI. Nous sommes convaincus que le régime représente le meilleur rapport qualité-prix et la meilleure protection des salaires de nos membres.

En solidarité,

Votre conseil fiduciaire RCRI

**Sophia Michailidis**, Eastern Region Trustee/Chairperson  
**Astrid Metzler**, Western Region Trustee  
**Terry Carlucci**, Central Region Trustee  
**Ross McConkey**, Pacific Region Trustee/Secretary-Treasurer  
**Martin Melanson**, Atlantic Region Trustee